

Certificat de spécialité Arbalète field

Objectif : développer les compétences permettant l'encadrement du tir à l'Arbalète field en compétition.

Dates : le stage se déroule du vendredi 21 au dimanche 23 avril 2023.

Lieu : Centre National de Tir Sportif de Châteauroux – La Martinerie — RD 925 – 36130 DÉOLS
Tél. : 06 47 57 08 14

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive adressée aux candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 250 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de fournitures : les cibles sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 21 avril 2023 de 14 h à 18 h,
- samedi 22 avril 2023 de 9 h à 18 h,
- dimanche 23 avril 2023 de 9 h à 14 h.

Le programme de la formation est articulé en Blocs de compétences (BC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation ou en formation de type « FOAD » (envoi a posteriori du questionnaire de fin de formation). Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différents BC :

- BC1 : compétence à promouvoir la discipline,
- BC2 : compétence à organiser la sécurité de la pratique,
- BC3 : compétence à faire découvrir la discipline,
- BC4 : compétence à organiser un apprentissage,
- BC5 : compétence à organiser une compétition.

Les thèmes développés :

- le règlement IAU et les différentes disciplines (Arbalète match/Arbalète field),
- la sécurité spécifique aux arbalètes (législative, réglementaire et opérationnelle),
- la notion de balistique extérieure,
- les notions indispensables à la réalisation des cordes et des flèches,
- rappel sur les bases du fonctionnement physiologique et psychologique de l'être humain (entraînement, alimentation, repos)
- rappel des fondamentaux du tir debout,
- rappel des outils pédagogiques du formateur,
- rappel sur l'organisation d'un programme d'entraînement, d'une séance, d'un exercice,
- rappel des règles d'arbitrage,
- application au tir en salle,

- mise en situation et évaluation des stagiaires,
- évaluation des stagiaires à l'encadrement de tirs en extérieur (IR900)
- questionnaire écrit sur le contenu du stage.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à l'Arbalète field équipé pour le tir en salle, ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : 12 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis).

Prérequis : le Brevet Fédéral Initiateur est exigible à l'entrée en formation, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue.

Date limite d'inscription : 21 mars 2023.

Formateur : Jacques BRULET.